

## *CHRONIQUES ITALIENNES*

### CONSIGNES TYPOGRAPHIQUES

#### Règles générales

Votre texte doit être composé dans des caractères de corps 12.

Marges : haut : 6 ; bas : 5 ; gauche et droite : 4.

Pour les changements de paragraphe, utiliser seulement la touche Entrée. Ne pas utiliser la fonction « coupure de mots » de votre logiciel.

#### 1- Articles en français

##### 1.1. Harmonisation typographique

À éviter :

- les enrichissements comme le gras, le souligné ;
- l'emploi abusif de l'abréviation cf. (qui signifie en réalité « comparez avec »), trop souvent employée pour « voir » ;
- l'emploi de capitales non justifié.

L'italique est utilisé :

- pour les termes étrangers (mais pas pour les noms de partis politiques, de syndicats, de lieux, d'entreprises, de stations de radio et de télévision, etc., même en langue étrangère) ; et seulement lorsqu'il s'agit de termes inclus dans vos propres phrases, non dans le cas de citations.
- pour les titres d'œuvres artistiques (tableaux, films, etc.), de livres publiés (les titres de textes inédits sont mis entre guillemets, de même que la traduction française ou italienne du titre d'un livre non traduit en français ou italien), de périodiques (journaux, revues) ;
- pour certaines parties du discours que l'auteur souhaite mettre en évidence (mais il est préférable de n'y recourir que rarement).

Les capitales sont accentuées.

Les siècles sont en petites capitales : XIX<sup>e</sup> siècle.

Les titres, sous-titres et intertitres ne sont jamais suivis d'un point.

##### 1.2. Emploi des tirets

À ne pas confondre :

- le trait d'union conditionnel ou insécable : le Saint-Siège
- le tiret ou tiret demi-cadratin qui est employé pour :
  - les incises : elle portait un chapeau – toujours un chapeau vert – et une écharpe jaune. (Attention : le tiret d'incise ne s'emploie pas avant le point final.)
  - les énumérations
  - les dialogues : – Oronte : ...

##### 1.3. Les espaces insécables

Les signes de ponctuation suivants sont **précédés** d'une espace insécable : deux-points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation, guillemet français fermant.

Les signes de ponctuation suivants sont **suivis** d'une espace insécable : tiret, guillemet français ouvrant.

Les références aux numéros de page d'un document imprimé se font avec l'abréviation p (et non pp, même dans le cas de plusieurs pages) suivie d'un point **et d'une espace insécable** (ex. : p. 12-15).

L'espace insécable doit également être utilisée pour les nombres (10 241), pour les siècles (XIX<sup>e</sup> siècle), pour les dates (11 novembre), entre une initiale et un nom propre (C. Dionisotti) ou entre deux initiales (C. A. Viano), ainsi que dans tous les cas où il est préférable d'éviter un saut de ligne.

#### 1.4. Citations

– *Les citations courtes* (moins de trois lignes) sont incluses dans le texte et mises entre guillemets d'imprimerie français (dits aussi chevrons) : « ». Si des guillemets sont présents à l'intérieur d'une citation courte (ou d'un titre mis entre guillemets), il faut alors utiliser les guillemets anglais doubles : “ ”.

Toute citation courte introduite par deux points et formant une phrase complète se termine par un point final **suivi** des guillemets fermants. Toute citation fondue dans le texte et coïncidant avec la fin d'une phrase se termine par un point final **après** les guillemets fermants.

– *Les citations longues* sont composées en corps 11, sans mise en retrait. Elles se détachent du texte par un saut de ligne avant et après. Elles ne sont pas mises entre guillemets. Elles se terminent pas un point final. Si la fin de la citation ne correspond pas à la fin d'une phrase, il faut signaler que la citation est tronquée en plaçant trois points entre crochets ([...]) avant le point. Les citations ne doivent pas être trop longues : une citation excédant 10 lignes peut être soumise à des droits de reproduction.

Les appels de notes sont placés après les guillemets fermants dans le cas de citations courtes, et après le point dans le cas des citations longues.

#### 1.5. Systèmes de référence

Deux systèmes sont possibles.

##### 1.5.1. Références abrégées

Les références sont abrégées et renvoient à une liste de références placée en fin d'article. Ces références abrégées peuvent soit figurer entre parenthèses dans le corps du texte, soit être placées en notes de bas de page. La liste de références est présentée dans l'ordre alphabétique, sans regroupement thématique ou chronologique.

Chacune des références est présentée ainsi :

– *Pour un ouvrage* : Nom Prénom, date, *titre de l'ouvrage*, indications éditoriales éventuelles : noms des auteurs de la préface, de l'introduction, des notes, de la traduction, etc., ville, éditeur (éventuellement : nom de la collection).

**Contini Gianfranco, 1974, *Una lunga fedeltà. Scritti su Eugenio Montale*, Turin, Einaudi.**

– *Pour un article dans un périodique* : Nom Prénom, date, « titre de l'article », *titre du périodique*, numéro du périodique, p. ???.

**Muccillo Maria, 1975, « La storia della filosofia presocratica nelle *Discussiones peripateticae* di Francesco Patrizi da Cherso », *La Cultura*, XIII, p. 48-105.**

– *Pour un collectif* : Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication Prénom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication (éd. ou dir.), date, *titre du collectif*, ville, éditeur.

**Pozza Neri (éd.), 1980, *Convegno di Studi su Giovangiorgio Trissino*, Vicence, Accademia Olimpica.**

– *Pour un article dans un collectif* : Nom Prénom, date, « titre de l'article », dans Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication [ne pas répéter le nom si l'article forme le chapitre d'un ouvrage de cet auteur] (éd. ou dir. [sauf dans le cas mentionné précédemment]), *titre du collectif*, ville, éditeur, p. ???.

**Romagnoli Sergio, 1984, « Alessandro Manzoni e il Romanticismo », dans *Manzoni e i suoi colleghi*, Florence, Sansoni, p. 7-13.**

Si plusieurs articles ou ouvrages d'un même auteur sont parus la même année, la date sera suivie d'une lettre minuscule (a, b, c, etc.) suivant l'ordre alphabétique des titres.

Les abréviations se présentent de la manière suivante :

– dans le corps du texte : (Nom, date, p. ???). **Dans le cas de sources ou de classiques, on peut cependant préférer la forme : (Nom, titre, p. ???).**

**Contini, 1974, p. 76. Manzoni, *I promessi sposi*, p. 123.**

– en note de bas de page : Nom, titre (éventuellement abrégé), p. ???.

**Contini, *Una lunga fedeltà*, p. 76. Romagnoli, « Alessandro Manzoni e il Romanticismo », p. 10.**

Deux cas particuliers :

1) Si la référence ne renvoie pas à l'édition originale ou si elle renvoie à une traduction, il est possible d'indiquer entre crochets la date de première édition ou de l'édition en langue originale. **Dans les deux cas, il est possible de renvoyer à cette date originale dans la référence abrégée (à condition que cette date soit alors indiquée à la suite du nom et du prénom de l'auteur dans la liste de références).**

2) Si la date de première édition du texte cité n'est pas significative dans le cadre de votre article (textes antérieurs à l'âge de l'imprimerie ou publiés à titre posthume : *l'Art poétique* d'Horace, le *Prince* de Machiavel, le *Zibaldone* de Leopardi, etc.), on peut également choisir de ne pas mentionner de date après le nom et le prénom de l'auteur et d'abrégé toutes les références sous la forme « Nom, titre ».

### 1.5.2. Références complètes

Les références ne sont pas abrégées et l'article ne contient pas de liste de références. À la première occurrence, les références sont données sous forme complète ; elles sont données ensuite sous forme abrégée.

#### Première occurrence

– *Pour un ouvrage* : Prénom Nom, *titre de l'ouvrage*, indications éditoriales éventuelles : noms des auteurs de la préface, de l'introduction, des notes, de la traduction, etc., ville, éditeur (éventuellement : nom de la collection), date.

**Gianfranco Contini, *Una lunga fedeltà. Scritti su Eugenio Montale*, Turin, Einaudi, 1974.**

– *Pour un article dans un périodique* : Prénom Nom, « titre de l'article », *titre du périodique*, numéro du périodique, date, p. ???.

**Maria Muccillo, « La storia della filosofia presocratica nelle *Discussiones peripateticae* di Francesco Patrizi da Cherso », *La Cultura*, XIII, 1975, p. 48-105.**

– *Pour un collectif* : Prénom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication (éd. ou dir.), *titre du collectif*, ville, éditeur, date.

**Neri Pozza (éd.), *Convegno di Studi su Giovangiorgio Trissino*, Venice, Accademia Olimpica, 1980.**

– *Pour un article dans un collectif* : Prénom Nom, « titre de l'article », dans Prénom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication [ne pas répéter le nom si l'article forme le chapitre d'un ouvrage de cet auteur] (éd. ou dir. [sauf dans le cas mentionné précédemment]), *titre du collectif*, ville, éditeur, date, p. ???.

**Sergio Romagnoli, « Alessandro Manzoni e il Romanticismo », dans *Manzoni e i suoi colleghi*, Florence, Sansoni, 1984, p. 7-13.**

Si la référence ne renvoie pas à l'édition originale ou si elle renvoie à une traduction, il est possible d'indiquer entre crochets, à la suite du titre, la date de première édition ou de l'édition en langue originale.

#### Occurrences ultérieures

Prénom Nom, ouvr. cité (dans le cas d'un volume) ou art. cité (dans le cas d'un article), p. ???.

**Dans le cas de textes souvent cités dans l'article, on peut proposer une abréviation conventionnelle dans la note indiquant la référence complète de ce texte.**

### 1.5.3. Règles communes aux deux systèmes de référence

– Dans le cas de plusieurs références immédiatement successives au même texte (dans le corps même du texte, dans la même note ou dans plusieurs notes successives), on abrège ainsi à partir de la deuxième référence : *ibid.*, p. ??? ou *ibid.* (si la référence renvoie à la même page).

- Pour éviter les successions inutiles et disgracieuses de notes commençant par *ibid.*, il est préférable de mettre les renvois aux pages dans le texte, en reprenant le titre abrégé quand il y a risque de confusion entre plusieurs titres (*OC*, p. 325), en indiquant *ibid.* quand on renvoie successivement à différentes pages d'une même œuvre (*ibid.*, p. 92), ou en donnant seulement le numéro de page quand on cite sans confusion possible plusieurs passages à la suite (p. 45).
- Le nom des auteurs doit en revanche être répété lorsqu'on cite un autre texte d'un auteur qu'on vient tout juste de citer.
- Dans les notes ou dans la liste des références (**mais pas dans le corps du texte** en dehors des références abrégées), on peut ne mentionner que les initiales des prénoms. Quelle que soit la solution adoptée (prénoms en entier ou initiales), il faut respecter la même règle dans tout l'article (ou dans toute la liste de références).
- Dans le cas de livres déjà cités (mais pas dans le cas des articles), on peut choisir la forme latine en italiques (*op. cit.*) ou la forme française en romains (ouvr. cité). Mais, là encore, la même règle doit être respectée dans tout l'article.
- Les indications éditoriales sont traduites dans la langue de l'article : ville (ainsi, en français, Turin et non Torino), préface (« avec une préface de X. Y » et non « con una prefazione di X. Y »), introduction, notes, traduction, édition scientifique (éd. ou dir. et non « a cura di »), etc.
- Les abréviations courantes sont admises : trad. (traduction), trad. fr. (traduction française), introd. (introduction), et suiv. (et suivant[e]s), chap. (chapitre), ch. (chant), v. (vers), etc.

### 1.6. Recommandations particulières

- Il faut toujours utiliser les guillemets français (« »), sauf à l'intérieur de passages déjà mis entre guillemets : on utilise alors les guillemets anglais doubles (" ").
- Attention aux nombreuses espaces insécables requises par les normes françaises (notamment entre les initiales : A. M. et non A.M., ou après l'abréviation p. pour « page(s) », ainsi qu'avant certains signes de ponctuation, etc.).
- Dans le cas d'un texte déjà cité, il ne faut pas utiliser la convention italienne « cit. », mais « *op. cit.* » (en italiques), ou « ouvr. cité » dans le cas d'un ouvrage et « art. cité » dans le cas d'un article (en romains). Le nom de l'auteur doit toujours être indiqué (il ne faut donc jamais utiliser « Id. », mais répéter le nom de l'auteur).
- Parmi les productions écrites, seuls doivent être composés en italiques les titres de volumes autonomes (donc ni les poèmes, ni les articles, ni les textes inédits, etc.). Les titres de périodiques (y compris ceux des journaux de la presse quotidienne), dans la mesure où ils désignent un volume autonome, doivent être composés en italiques.
- Dans le cas d'une référence à une édition postérieure à l'*editio princeps*, il ne faut pas indiquer le numéro de l'édition en exposant après la date (« 1984<sup>3</sup> » pour : « troisième édition, parue en 1984 »). Il faut, dans ce cas, se contenter d'indiquer la date de première édition entre crochets après le titre, ou indiquer le numéro de l'édition entre parenthèses après la date : « 1984 (troisième édition) ».

## 2- Articles en italien

### 2.1. Harmonisation typographique

Évitez l'emploi de capitales non justifié.

L'italique (*corsivo*) est utilisé :

- pour les termes étrangers (mais pas pour les noms de partis politiques, de syndicats, de lieux, d'entreprises, de stations de radio et de télévision, etc., même en langue étrangère) ; et seulement lorsqu'il s'agit de termes inclus dans vos propres phrases, non dans le cas de citations.
- pour les titres d'œuvres (livres, poèmes, tableaux, films, articles scientifiques, etc.) ;
- pour certaines parties du discours que l'auteur souhaite mettre en évidence (mais il est préférable de n'y recourir que rarement).

Les capitales sont accentuées (È et non E').

Les siècles sont en petites capitales : XIX secolo.

Les titres, sous-titres et intertitres ne sont jamais suivis d'un point.

## 2.2. Emploi des tirets

Pour les incises, les énumérations et les dialogues, utiliser le tiret ou tiret demi-cadratin (-) et non le trait d'union conditionnel ou insécable (-).

## 2.3. Les espaces insécables

Les références aux numéros de page d'un document imprimé se font avec l'abréviation p ou pp, suivie d'un point **et d'une espace insécable** (ex. : pp. 12-15).

L'espace insécable doit également être utilisée pour les nombres (10 241), pour les siècles (XIX secolo), pour les dates (11 novembre), entre une initiale et un nom propre (C. Dionisotti, C.A. Viano), ainsi que dans tous les cas où il est préférable d'éviter un saut de ligne.

## 2.4. Citations

– *Les citations courtes* (moins de trois lignes) sont incluses dans le texte et mises entre guillemets d'imprimerie français (dits aussi chevrons) : « ». Si des guillemets sont présents à l'intérieur d'une citation courte (ou d'un titre mis entre guillemets), il faut alors utiliser les guillemets anglais doubles : “ ”.

Toute citation courte introduite par deux points et formant une phrase complète se termine par un point final **suivi** des guillemets fermants. Toute citation fondue dans le texte et coïncidant avec la fin d'une phrase se termine par un point final **après** les guillemets fermants.

– *Les citations longues* sont composées en corps 11, sans mise en retrait. Elles se détachent du texte par un saut de ligne avant et après. Elles ne sont pas mises entre guillemets. Elles se terminent pas un point final. Si la fin de la citation ne correspond pas à la fin d'une phrase, il faut signaler que la citation est tronquée en plaçant trois points entre crochets ([...]) avant le point. Les citations ne doivent pas être trop longues : une citation excédant 10 lignes peut être soumise à des droits de reproduction.

Les appels de notes sont placés après les guillemets fermants dans le cas de citations courtes, et après le point dans le cas des citations longues.

## 2.5. Systèmes de référence

Deux systèmes sont possibles.

### 2.5.1. Références abrégées

Les références sont abrégées et renvoient à une liste de références placée en fin d'article. Ces références abrégées peuvent soit figurer entre parenthèses dans le corps du texte, soit être placées en notes de bas de page. La liste de références est présentée dans l'ordre alphabétique, sans regroupement thématique ou chronologique.

Chacune des références est présentée ainsi :

– *Pour un ouvrage* : Nom Prénom, date, *titre de l'ouvrage*, indications éditoriales éventuelles : noms des auteurs de la préface, de l'introduction, des notes, de la traduction, etc., ville, éditeur (éventuellement : nom de la collection).

**Contini Gianfranco, 1974, *Una lunga fedeltà. Scritti su Eugenio Montale*, Torino, Einaudi.**

– *Pour un article dans un périodique* : Nom Prénom, date, *titre de l'article*, in «titre du périodique», numéro du périodique, p. ???.

**Muccillo Maria, 1975, *La storia della filosofia presocratica nelle «Discussiones peripateticae» di Francesco Patrizi da Cherso*, in «La Cultura», XIII, pp. 48-105.**

– *Pour un collectif* : Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication Prénom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication (a cura di), date, *titre du collectif*, ville, éditeur.

**Pozza Neri (a cura di), 1980, *Convegno di Studi su Giovangiorgio Trissino*, Vicenza, Accademia Olimpica.**

– *Pour un article dans un collectif* : Nom Prénom, date, *titre de l'article*, in Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication [ou Id. si l'article forme le chapitre d'un ouvrage de cet auteur] (a cura di [sauf dans le cas mentionné précédemment]), *titre du collectif*, ville, éditeur, p. ???.

**Romagnoli Sergio, 1984, *Alessandro Manzoni e il Romanticismo*, in Id., *Manzoni e i suoi colleghi*, Firenze, Sansoni, pp. 7-13.**

Si plusieurs articles ou ouvrages d'un même auteur sont parus la même année, la date sera suivie d'une lettre minuscule (a, b, c, etc.) suivant l'ordre alphabétique des titres.

Les abréviations se présentent de la manière suivante :

– dans le corps du texte : (Nom, date, p. ???). **Dans le cas de sources ou de classiques, on peut cependant préférer la forme : (Nom, titre, p. ???).**

**Contini, 1974, p. 76. Manzoni, *I promessi sposi*, p. 123.**

– en note de bas de page : Nom, titre (éventuellement abrégé), p. ???.

**Contini, *Una lunga fedeltà*, p. 76. Romagnoli, *Alessandro Manzoni e il Romanticismo*, p. 10.**

Deux cas particuliers :

1) Si la référence ne renvoie pas à l'édition originale ou si elle renvoie à une traduction, il est possible d'indiquer entre crochets la date de première édition ou de l'édition en langue originale. **Dans les deux cas, il est possible de renvoyer à cette date originale dans la référence abrégée (à condition que cette date soit alors indiquée à la suite du nom et du prénom de l'auteur dans la liste de références).**

2) Si la date de première édition du texte cité n'est pas significative dans le cadre de votre article (textes antérieurs à l'âge de l'imprimerie ou publiés à titre posthume : *l'Ars poetica* d'Horace, le *Principe* de Machiavel, le *Zibaldone* de Leopardi, etc.), on peut également choisir de ne pas mentionner de date après le nom et le prénom de l'auteur et d'abrégé toutes les références sous la forme « Nom, titre ».

### 2.5.2. Références complètes

Les références ne sont pas abrégées et l'article ne contient pas de liste de références. À la première occurrence, les références sont données sous forme complète ; elles sont données ensuite sous forme abrégée.

#### Première occurrence

– *Pour un ouvrage* : Prénom Nom, *titre de l'ouvrage*, indications éditoriales éventuelles : noms des auteurs de la préface, de l'introduction, des notes, de la traduction, etc., ville, éditeur (éventuellement : nom de la collection), date.

**Gianfranco Contini, *Una lunga fedeltà. Scritti su Eugenio Montale*, Torino, Einaudi, 1974.**

– *Pour un article dans un périodique* : Prénom Nom, *titre de l'article*, in «titre du périodique», numéro du périodique, date, p. ???.

**Maria Muccillo, *La storia della filosofia presocratica nelle «Discussiones peripateticae» di Francesco Patrizi da Cherso*, in «La Cultura», XIII, 1975, pp. 48-105.**

– *Pour un collectif* : Prénom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication (a cura di), *titre du collectif*, ville, éditeur, date.

**Neri Pozza (éd.), *Convegno di Studi su Giovangiorgio Trissino*, Vicenza, Accademia Olimpica, 1980.**

– *Pour un article dans un collectif* : Prénom Nom, *titre de l'article*, dans Prénom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication Nom de l'éditeur scientifique ou du directeur de publication [ou Id. si l'article forme le chapitre d'un ouvrage de cet auteur] (a cura di [sauf dans le cas mentionné précédemment]), *titre du collectif*, ville, éditeur, date, p. ???.

**Sergio Romagnoli, *Alessandro Manzoni e il Romanticismo*, in Id., *Manzoni e i suoi colleghi*, Firenze, Sansoni, 1984, pp. 7-13.**

Si la référence ne renvoie pas à l'édition originale ou si elle renvoie à une traduction, il est possible d'indiquer entre crochets, à la suite du titre, la date de première édition ou de l'édition en langue originale.

### Occurrences ultérieures

Prénom Nom, cit., p. ???.

**Dans le cas de textes souvent cités dans l'article, on peut proposer une abréviation conventionnelle dans la note indiquant la référence complète de ce texte.**

#### 2.5.3. Règles communes aux deux systèmes de référence

- Dans le cas de plusieurs références immédiatement successives au même texte (dans le corps même du texte, dans la même note ou dans plusieurs notes successives), on abrège ainsi à partir de la deuxième référence : *ibid.*, p. ??? ou *ibid.* (si la référence renvoie à la même page).
- Pour éviter les successions inutiles et disgracieuses de notes commençant par *ibid.*, il est préférable de mettre les renvois aux pages dans le texte, en reprenant le titre abrégé quand il y a risque de confusion entre plusieurs titres (*OC*, p. 325), en indiquant *ibid.* quand on renvoie successivement à différentes pages d'une même œuvre (*ibid.*, p. 92), ou en donnant seulement le numéro de page quand on cite sans confusion possible plusieurs passages à la suite (p. 45).
- Lorsqu'on cite un autre texte d'un auteur qu'on vient tout juste de citer, ce nom doit être remplacé par *Id.*
- Dans les notes ou dans la liste des références (**mais pas dans le corps du texte** en dehors des références abrégées), on peut ne mentionner que les initiales des prénoms. Quelle que soit la solution adoptée (prénoms en entier ou initiales), il faut respecter la même règle dans tout l'article (ou dans toute la liste de références).
- Les indications éditoriales ne sont pas traduites (London et non Londra, ed. ou éd. et non «a cura di», etc.).
- Les abréviations courantes sont admises : trad. (traduzione), trad. it. (traduzione italiana), introd. (introduzione), etc.